



Communiqué de presse

Royal Air Maroc : premier opérateur à libérer les terrains intégrés au projet urbain Casa Anfa

Une convention a été signée ce matin au siège de Royal Air Maroc par M. Driss Benhima, Président de Royal Air Maroc et M. Mustapha Bakkoury, Président de la CDG, relative à la mise à disposition des terrains libérés par la compagnie nationale à intégrer dans le projet urbain Casa Anfa.

En effet, dans le cadre du nouveau projet de développement urbain de Casa-Anfa, Royal Air Maroc a libéré plusieurs terrains de l'assiette foncière du projet.

Cette libération fait suite à l'acquisition de cette assiette foncière auprès des Domaines de l'Etat par la Caisse de Dépôt et de Gestion, maître d'ouvrage du projet.

Dans ce cadre, et conformément au planning prévisionnel des libérations, Royal Air Maroc a mobilisé les moyens nécessaires pour libérer les espaces concernés dans les délais. Elle a également engagé les investissements liés à la relocalisation des sièges de ses filiales et des ses bâtiments annexes.

C'est ainsi qu'avant le 31 décembre 2007 la compagnie a déménagé la totalité des locaux de l'aérogare Casa Anfa.

La compagnie avait en effet déménagé à l'Aéroport de Benslimane l'ensemble des composantes opérationnelles de l'Ecole Nationale des Pilotes de Ligne (Atelier de maintenance des avions de l'Ecole et Centre des opérations) qui étaient installées à Casa Anfa.

Royal Air Maroc a également libéré les terrains qui étaient occupés par trois de ses filiales à Casa Anfa : Atlas Hospitality, Atlas On Line et Amadeus Maroc et transféré leur activité.

La compagnie a également déménagé d'autres locaux : son Club Omnisports, les Services financiers fret, locaux des archives,.....

Le total de la superficie ainsi libérée s'élève à 6 hectares, soit 75% du total du terrain concerné par l'opération de déménagement.

Le reste des activités concerne :

- RAM Academy avec ses dépendances (salle de cours, instruments pédagogiques,...)
- Casa Aéro, filiale de RAM spécialisée dans la formation des pilotes sur simulateurs - avion.

Les activités de ces deux entités qui utilisent des équipements lourds seront transférées à Nouasseur, dès achèvement des travaux de construction de leurs nouveaux bâtiments dont la livraison est prévue pour fin 2008.

Seul le siège de Royal Air Maroc demeurera installé à Casa Anfa. La compagnie prévoit son intégration dans le cadre global du nouveau plan d'aménagement de la zone, en harmonie avec le développement du nouveau Pôle urbain d'Anfa.

Les terrains libérés sont mis à la disposition de la société AUD (Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa) filiale de la CDG, dédiée à la réalisation du projet.

Casablanca, le 14 janvier 2007